



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL  
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL  
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL  
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



« 50 ans d'engagement au service des populations sahéniennes et ouest-africaines »

Centre Régional AGRHYMET

## Appel à Manifestation d'Intérêt

**Pour le recrutement d'un bureau d'étude ou d'un groupement de consultants pour conduire une étude de capitalisation des bonnes pratiques en matière de production d'informations et de coordination des SI et DN/SAN dans 6 pays du sahel (Burkina Faso, Niger, Mali, Mauritanie, Sénégal et Tchad)**

AMI n°002/UPM/PRISISAN du 22 mai 2025

Dans le cadre du PROJET de RENFORCEMENT et d'INNOVATION des SYSTEMES d'INFORMATION en matière de SECURITE ALIMENTAIRE et NUTRITIONNELLE au SAHEL, en AFRIQUE de L'OUEST et au CAMEROUN (PRISISAN-SAO/Cameroun) sur les fonds de l'Union Européenne au titre du IVCDI-Europe dans le monde, il est prévu qu'une partie de la subvention de financement soit utilisée pour la conduite d'une étude de capitalisation sur les bonnes pratiques en matière de production d'informations et de coordination des SI et DN/SAN dans les pays du sahel.

L'approche retenue pour la mise en œuvre du projet repose sur la responsabilisation directe du Bénéficiaire pour éviter les lourdeurs administratives, mais également favoriser une meilleure appropriation des activités et résultats du projet.

Dans cette optique, il est prévu le recrutement d'un bureau d'étude ou d'un groupement de consultants chargé de la conduite d'une étude de capitalisation des bonnes pratiques en matière de production d'informations et de coordination des SI et DN/SAN dans les pays du sahel (Burkina Faso, Niger, Mali, Mauritanie, Sénégal et Tchad.)

A travers cet Appel à Manifestation d'Intérêt, AGRHYMET CCR AOS Institution spécialisée du CILSS invite les bureaux d'études ou Groupement de Consultants potentiels à manifester leur intérêt en vue de fournir les services décrits dans les Termes de Référence joints. Les candidats intéressés sont invités à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter à bien les services demandés à travers des références similaires.

SECRETARIAT EXECUTIF : 03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso - Tél (+226) 25 49 96 00 - Courriel : administration.se@cilss.int - <https://www.cilss.int>

CENTRE AGRHYMET CCR-AOS : BP 11011 Niamey, Niger - Tél (+227) 20 31 53 16 / 20 31 54 36 - Courriel : administration.agrhyment@cilss.int - <https://agrhyment.cilss.int>

INSTITUT DU SAHEL : BP 1530 Bamako, Mali - Tél (+223) 20.22.21.48 / 20.22.30.43 / 20.22.47.06 - Courriel : administration.insah@cilss.int - <https://insah.cilss.int/>

L'appréciation des manifestations d'intérêt portera essentiellement sur les références similaires dûment justifiées par des copies de contrats ou marchés similaires ainsi que leurs attestations de bonne fin ou de satisfaction des missions **sous peine de nullité**.

**Nota Bene** : les procès-verbaux (PV) ou rapport de validation des missions similaires seront prises en compte à condition que les contrats y relatifs soient dûment justifiées.

Les consultants peuvent s'associer pour renforcer leur capacité en se limitant toutefois à des groupements de deux (02) membres au plus. La durée de cette consultation est estimée à trente (30) jours calendaires à compter de la date de signature du contrat.

Un Consultant (bureau d'étude ou le Groupement de Consultants) sera sélectionné selon la méthode de « **Sélection fondée sur la Qualification du Consultant (SQC)** » en accord avec les procédures d'acquisition du CILSS et celles de l'Union Européenne. Et à l'issue de l'évaluation des dossiers de manifestation d'intérêt reçus, une liste restreinte sera établie et le bureau d'études ou du Groupement de Consultants ayant justifié les qualifications et les références les plus adéquates pour cette mission sera retenu pour la suite du processus de sélection jusqu'à la phase de négociation de contrat.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires en adressant un message électronique à [passationmarches.agrhymet@cilss.int](mailto:passationmarches.agrhymet@cilss.int) avec copie à [administration.agrhymet@cilss.int](mailto:administration.agrhymet@cilss.int).

La date limite de remise des manifestations est fixée pour le .....4..... **juin 2025 à 12 heures** au secrétariat de la Direction Générale du Centre Régional AGRHYMET Niamey (Niger) ou par Email à [administration.agrhymet@cilss.int](mailto:administration.agrhymet@cilss.int) avec copie à [passationmarches.agrhymet@cilss.int](mailto:passationmarches.agrhymet@cilss.int).

Pour de plus amples informations bien vouloir télécharger les Termes de Références complets via le lien : <https://agrhyment.cilss.int/avis-de-manifestation-dinteret-ami/>



**Le Directeur Général pi**

  
**SOULE Mamane**